

Groupe de travail sur les UA : Consultation 2018

Lynn Villeneuve, LL.B
Chef de pratique, Agrément
16 Avril 2018



Plan

1

À propos du Groupe de travail sur les UA

2

Échéancier du Groupe de travail sur les UA

3

Objectifs, processus et échéancier de la consultation nationale

4

Rapport et Recommandations du Groupe de travail sur les UA

5

Prochaines étapes

À propos du Groupe de travail sur les UA

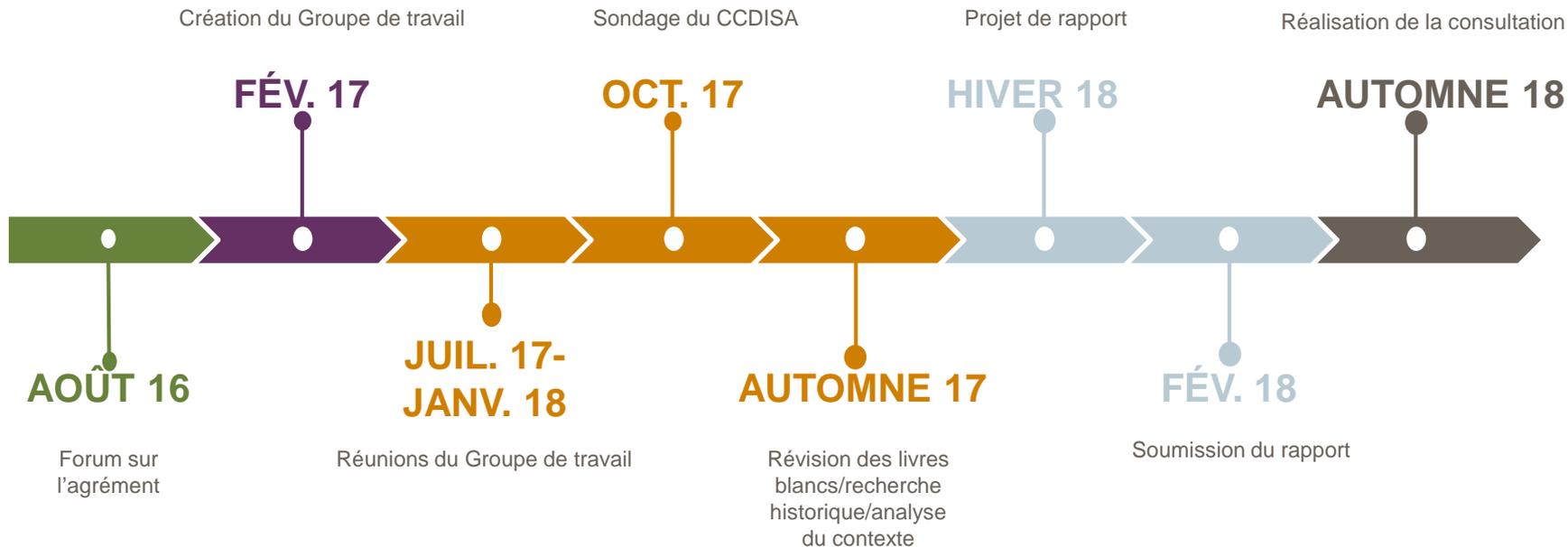
Sept membres de tout le Canada

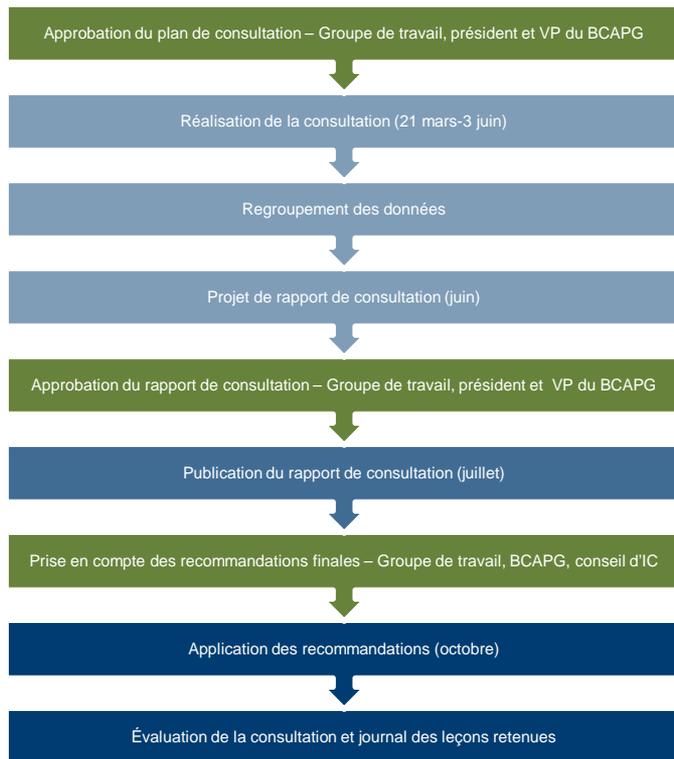
- des représentants d'organismes de réglementation, du BCAPG, du CCDISA, d'universités et d'entreprises

Son mandat :

- Tenir compte de la définition d'une UA sous sa forme actuelle (norme 3.4.1.1) et déterminer les avantages, les inconvénients et les conséquences d'un changement de définition des normes existantes.
- Envisager comment les exigences relatives au contenu du programme d'études peuvent être liées aux résultats de l'étudiant et aux qualités des diplômés, quel que soit le système de calcul des UA utilisé.

Échéancier du Groupe de travail sur les UA





Consultation nationale

Légende :

Point de décision

Processus du plan de travail

Consultation nationale : objectifs

1. Informer les parties prenantes d'une autre méthode envisagée pour évaluer les programmes d'études.
2. Examiner la réaction des parties prenantes aux recommandations du rapport.
3. Regrouper et récapituler les commentaires des parties prenantes dans le but de présenter une liste de recommandations pour la mise en œuvre.
4. Déterminer les obstacles au changement si les recommandations du rapport sont adoptées.
5. Élaborer un plan de mise en œuvre raisonnable qui tienne compte de la diversité des parties prenantes.

Parties prenantes à consulter

- Membres du BCAPG
- Membres du BCCAG
- FCEG
- Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (par l'intermédiaire du Comité de liaison des doyens)
- Comité exécutif, Ingénieurs Canada
- Conseils/comités d'examineurs/comités d'évaluation de la formation universitaire des organismes de réglementation en génie
- Groupe national des responsables de l'admission (GNRA)

Rapport du Groupe de travail

- Examiné par le BCAPG (10 fév.) et reçu par Ingénieurs Canada (28 fév.)
- Transmis pour consultation à toutes les parties prenantes de l'agrément
- Confirme les livrables du groupe de travail
- **Quatre recommandations**

Accessible par le site Web d'IC



Recommandation 1



Le Groupe de travail recommande que le BCAPG envisage l'assouplissement de l'évaluation des programmes. Cela peut être réalisé par l'élaboration d'un énoncé d'interprétation de la norme 3.4.1.4. sur l'« unité d'apprentissage » :

Unité d'apprentissage : Équivaut à N heures d'apprentissage, tel qu'établi par le temps d'apprentissage concentré de toutes les activités d'apprentissage par (a) des sondages auprès des étudiants et (b) des attentes des enseignants qui doivent être mentionnées dans les plans de cours. Dans le cas d'activités d'apprentissage conventionnelles, la mesure du temps d'apprentissage sert uniquement à une rétroaction formative, les UA étant attribuées comme auparavant.

Recommandation 2



Le Groupe de travail recommande qu'une mesure préliminaire d'une **unité d'apprentissage** soit équivalente à 2,5 heures de temps d'apprentissage.

Recommandation 3



Le Groupe de travail recommande que le BCAPG lance une consultation nationale sur les recommandations 1 et 2.

Recommandation 4



Le Groupe de travail recommande que [l’initiative visant à lier les UA aux qualités requises des diplômés] se poursuive par la création et la présentation d’exemples concrets reposant sur les données des programmes actuellement agréés pour démontrer les avantages qu’apporte l’application de la méthode de lien.

Si une méthode permettant de lier les programmes aux résultats doit être adoptée, les échéanciers de la mise en œuvre tiendront compte de la redéfinition des UA.

Consultations : à quoi s'attendre

- Nous collaborons avec les parties prenantes pour planifier des webinaires ou des rencontres en personne d'une heure avec elles.
- Au cours des présentations :
 - a) nous présenterons les **quatre recommandations** du Groupe de travail;
 - b) nous poserons cinq questions sur les **recommandations 1 et 2**;
 - c) nous enregistrerons la conversation avec votre permission;
 - d) nous répondrons à vos questions, écouterons vos commentaires et tiendrons compte de votre point de vue.
- Des notes prises au cours de chaque rencontre seront remises aux groupes des parties prenantes à des fins de vérification

Nos questions

Recommandation 1

1. La définition de l'« unité d'apprentissage » offre-t-elle suffisamment de souplesse pour mesurer le contenu des programmes qui ne correspond pas à des heures de contact réel entre l'étudiant et les membres du corps professoral ?
2. La définition de l'« unité d'apprentissage » compromet-elle la qualité du diplôme d'ingénieur ?
3. Les recommandations influencent-elles votre degré de confiance dans le processus d'agrément en place ?
4. Si nous mettions en œuvre cette recommandation aujourd'hui, quelles seraient les conséquences indésirables ? C'est-à-dire qu'est-ce qui pourrait éventuellement poser problème ?

Recommandation 2

1. L'unité d'apprentissage de 2,5 heures de temps d'apprentissage est-elle adaptée ?
2. Si nous mettions en œuvre cette recommandation aujourd'hui, quelles seraient les conséquences indésirables ? C'est-à-dire qu'est-ce qui pourrait éventuellement poser problème ?

Prochaines étapes

- Nous organisons des réunions avec des groupes de parties prenantes
- Ce webinaire est enregistré et sera accessible sur notre site web :

<https://engineerscanada.ca/fr/agrement/consultation-groupe-de-travail-agrement-ua>

Les réponses écrites peuvent être envoyées par courriel :

agrement@ingenieurscanada.ca

ou par la poste :

Groupe de travail sur les unités
d'agrément
a/s de Mya Warken
Ingénieurs Canada
55, rue Metcalfe, bureau 300
Ottawa, ON K1P 6L5

Date limite : **30 mai 2018**



<https://engineerscanada.ca/fr/agrement/consultation-groupe-de-travail-agrement-ua>

Merci de votre attention

Pour de plus amples informations :
agrement@ingenieurscanada.ca | 613.232.2474
ingenieurscanada.ca/agrement

